



Plan des espaces réservés aux eaux de surface (ERE)

SITUATION 1 : 8'000

geau environnements
 géau environnements SA
 Technopôle 3
 CH - 3960 Sière
 Tel. +41 27 455 67 04
 Fax +41 27 455 67 05
 bureau@geau.ch
 www.geau.ch

Date	Projet	Dessin	Contrôle
15.12.17	cm	cm	dt



L'administration communale de Veysonnaz certifie que le présent projet, mis à l'enquête publique par insertion au Bulletin Officiel du 18.05.2018, et affichage, a été déposé au greffe communal du 18.05.2018 au 18.06.2018 pour y être consulté.

Veysonnaz le - 4 JUL. 2018

Homologué par le Conseil d'Etat en séance du _____

Droit de sceau: Fr. _____

Homologue par le Conseil d'Etat en séance du 14 AOUT 2019

L'ATTESTE : Droit de sceau: Fr. 647.-

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le Président Timbre communal Le Secrétaire

L'atteste:
 LE CHANCELIER D'ETAT

Réseau hydrographique

- ERE nécessaire (tracé à ciel ouvert)
- ERE nécessaire (tracé enterré)
- ERE non nécessaire (tracé à ciel ouvert)
- ERE non nécessaire (tracé enterré)

Espace réservé aux eaux de surface (ERE)

- Définitif (eaux à ciel ouvert)
- Définitif (eaux enterrées)

Installations existantes

- Captages hydroélectriques
- Autres captages
- Autres installations

Zones pertinentes pour l'ERE

- Zone à bâtir
- Zone agricole
- Zone de protection nature et/ou paysage
- Zone d'estivage
- Cadastre forestier
- Inventaire de protection (régional < cantonal < fédéral)
- Tronçon avec indication de l'ERE